

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Tutorat (2HA2160)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M Sch - histoire de l'art	Extra-muros: 1	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Valérie Kobi

Contenu

Le tutorat consiste en l'encadrement d'un maximum de 5 étudiant-e-s qui suivent le pilier minimal (30 ECTS) de bachelor en histoire de l'art, à raison d'une séance hebdomadaire par étudiant-e et ce pendant 14 semaines réparties équitablement sur deux semestres consécutifs (semestre d'automne, puis de printemps). Le tuteur ou la tutrice endosse la fonction de référent-e des apprenant-e-s. Ses tâches consistent en :

- un soutien personnalisé lors de la préparation aux examens oraux validant les 4 cours d'introduction du module 1 ;
- le suivi des apprenant-e-s dans leur parcours d'histoire de l'art, en particulier en ce qui concerne les cours des modules 1 à 3, y compris les lectures imposées dans ceux-là ;
- le conseil pour la rédaction des travaux ;
- le conseil pour la conduite des études, entre autres quant à la pertinence et à la cohérence du choix de cours à prendre en mobilité (FLSH, Triangle Azur, BeNeFri, Suisse alémanique).

Forme de l'évaluation

La validation se fait par une évaluation interne non notée, consistant en un entretien de 30 minutes avec la/le responsable de pilier. Les étudiant-e-s encadré-e-s ne participent pas à l'entretien, mais peuvent également être invités à un entretien final par la/le responsable de pilier.

Modalités de rattrapage

Enseignement optionnel dans toutes les configurations du master, aucune modalité de rattrapage n'est prévue.

Documentation

L'étudiant-e doit connaître les normes rédactionnelles et la charte IA de l'IHAM.

Pré-requis

Le tutorat est ouvert à l'ensemble des étudiant-e-s de master. Il est toutefois recommandé de l'intégrer au cursus de 2e année.

Forme de l'enseignement

Tutorat

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Mettre en place une relation de confiance entre l'apprenant-e et lui/elle-même
- Générer l'intérêt pour une discipline historique complexe
- Adapter son discours à l'auditoire
- Expliquer
- Interpréter
- Fournir un soutien pédagogique

Compétences transférables

- Expliquer une question, un thème, une matière
- Transmettre des connaissances avec bienveillance
- Présenter les articulations et les points essentiels d'une leçon, d'un cours
- Dialoguer avec des apprenant-e-s

URLs	
	1) https://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/05_Histoire_art/Procedure_Evaluations_Interne_IHAM.pdf
	2) https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/Charte-IA_declaration-honneur_IHAM.pdf

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Tutorat (2HA2160)

URLs

- 1) https://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/05_Histoire_art/Procedure_Evaluations_Interne_IHAM.pdf
- 2) https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/Charte-IA_declaration-honneur_IHAM.pdf